



REPUBLICQUE FRANCAISE

VILLE DE GOUVIEUX

COMpte Rendu Du Conseil Municipal
SEANCE ORDINAIRE DU 29 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf novembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune se sont réunis à l'hôtel de ville, sur la convocation, qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le vingt-trois novembre, conformément aux articles L 2121-10 et 12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Fonction	Titre	Prénom	Nom	PRESENT	ABSENTS REPRESENTES PAR	ABSENTS NON REPRESENTES
Maire	Monsieur	Patrice	MARCHAND	X		
Maire-adjoint	Monsieur	Thomas	IRACABAL	X		
Maire-adjointe	Madame	Christine	COCHINARD	X		
Maire-adjoint	Monsieur	Patrick	CHAUVIN		Madame Laurence NAEGERT	
Maire-adjointe	Madame	Laurence	NAEGERT	X		
Maire-adjointe	Madame	Aline	VOEGELIN		Monsieur Patrice MARCHAND	
Maire-adjoint	Monsieur	Jean-Claude	LAFFITTE	X		
Maire-adjoint	Monsieur	Patrice	BLIGNY		Monsieur Jean-Claude LAFFITTE	
Maire-Adjoint	Madame	Sylvie	MASSOT	X		
Conseiller municipal	Monsieur	Axel	BRAVO LERAMBERT	X		
Conseillère municipale	Madame	Sylvie	DE BOYER			X

Conseillère municipale	Madame	Patricia	CHAMAYOU	X		
Conseillère municipale	Madame	Céline	CHAPPAT	X		
Conseiller municipal	Monsieur	Denis	CHILDS	X		
Conseillère municipale	Madame	Nathalie	DESEILLE DENZER			X
Conseiller municipal	Monsieur	José	HENRIQUES	X		
Conseillère municipale	Madame	Isabelle	KORFAN	X		
Conseiller municipal	Monsieur	Thierry	LATOURETTE	X		
Conseillère municipale et communautaire	Madame	Jeanou	MOREAU	X		
Conseiller municipal	Monsieur	Laurent	NOE			Monsieur Thomas IRACABAL
Conseillère municipale et communautaire	Madame	Stéphanie	POIRET			Monsieur Axel BRAVO LAMBERT
Conseiller municipal	Monsieur	Olivier	TOUPIOL	X		
Conseiller municipal	Monsieur	Frédéric	DE ROMBLAY			Madame Sylvie MASSOT
Conseillère municipale	Madame	Christine	SENEPART	X		
Conseiller municipal d'opposition	Monsieur	Frédéric	GONDRON			X
Conseillère municipale d'opposition	Madame	Manoëlle	MARTIN			Monsieur Anthony ARAUJO-LAFITTE
Conseillère municipale d'opposition	Madame	Yannick	PEJU	X		
Conseiller municipal d'opposition	Monsieur	Anthony	ARAUJO-LAFITTE	X		
Conseiller municipal d'opposition	Monsieur	Sylvain	DUYCK	X		

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de conseillers municipaux présents : 19

Nombre de mandats : 7

Nombre de votants : 26

Absents non représentés : 3

Patrice MARCHAND, Maire, ouvre la séance à 20h35.

Monsieur Axel BRAVO LERAMBERT est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour	OBJET DECISION	VOTE
1	Désignation du secrétaire de séance	Adopté à l'unanimité
2	Révision du Plan Local d'Urbanisme : Approbation	POUR : 23 – ABSTENTIONS : 3 (Mme MARTIN, PEJU, ARAUJO-LAFITTE) <i>après les votes formels sur les points suivants :</i>
2a	Sur l'Orientation d'Aménagement Programmée (OPA) : Sortie des 15 saules	Adopté à l'unanimité
2b	Sur l'OAP : Rue Blanche	Adopté à l'unanimité
2c	Sur l'OAP : Daguette	Adopté à l'unanimité
2d	Sur l'OAP : Terrain Chiquet-Dever	POUR : 23 – ABSTENTIONS : 3 (Mme MARTIN, PEJU, ARAUJO-LAFITTE)
2f	Sur l'OAP :Secteur des glaises 10 arpents	Adopté à l'unanimité
2g	Sur l'OAP : Vieux chemin de Senlis	Adopté à l'unanimité
2h	Sur l'OAP : Petit Val	Adopté à l'unanimité
2i	Sur l'OAP : Clos du Roy et Chauffour	Adopté à l'unanimité
2j	Sur l'OAP : Amic-Eglise	Adopté à l'unanimité
2k	Sur l'OAP : La Chaussée	POUR : 23 – ABSTENTIONS : 3 (Mme MARTIN, PEJU, ARAUJO-LAFITTE)
2l	Sur l'OAP : Rue Neuve	Adopté à l'unanimité
2m	Sur le Règlement de la zone UB	POUR : 23 – ABSTENTIONS : 3 (Mme MARTIN, PEJU, ARAUJO-LAFITTE)
2n	Sur les STECAL	Adopté à l'unanimité
3	Cession d'un box situé sur la parcelle cadastrée AZ137, sise rue Gambetta	Adopté à l'unanimité
4	Acquisition de la parcelle n°T 332	Adopté à l'unanimité
5	Budget « EAU » : Décision modificative n°1	Adopté à l'unanimité
6	Travaux de mise en souterrain BT/EP/RT Rue et Parc de la Treille, chemin de Juif et impasse Gilet	Adopté à l'unanimité
7	Désignation d'un correspondant « Incendie et Secours »	Adopté à l'unanimité
8	Adhésion de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne (CCAC) au Syndicat Mixte fermé de rattachement de « OISE HABITAT »	Adopté à l'unanimité
9	Installation d'un système de télégestion énergétique	Adopté à l'unanimité

Séance levée à 21H30.